



Gap le 7 mai 2012

Mme le Maire
Mairie de Lazer
Le Village
05300 LAZER

Objet : Avis de la commune sur l'implantation d'un réservoir d'eau.

Madame le Maire,

Mon établissement « Etablissement Public Administratif » exploite un réseau d'irrigation qui prélève ses eaux sur le Canal EDF à partir de la station de pompage de ~~Notre Dame~~ et les distribue sur un réseau d'environ ³⁰⁹ ~~150~~ hectares.

Une partie des eaux est refoulée jusqu'à la station de pompage du ^{du Villard} ~~Villard~~ qui par un jeu de reprise des eaux permet l'irrigation du secteur haut de notre périmètre d'arrosage.

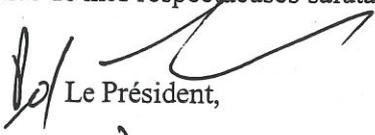
Cette deuxième station de pompage fonctionne sur le principe d'une régulation « manométrique ». Ce mode de fonctionnement pose des difficultés techniques et génère des coûts d'exploitation significatifs.

Parmi les solutions, il pourrait être envisagé la construction d'un réservoir sur un point haut du périmètre. La mise en œuvre de ce projet permettrait d'une part de réduire les coûts de fonctionnement de la station de pompage en priorisant un fonctionnement en période d'heures creuses EDF, d'autre part il permettrait d'abandonner le mode de « régulation manométrique » de la station de pompage pour fonctionner sur une « régulation par niveaux échelonnés », avec un asservissement sur les niveaux du réservoir.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous demander l'avis de votre commune quant à l'implantation d'un réservoir sur la parcelle 539 au lieudit « Les Jacquets ». L'assiette foncière serait de l'ordre de 1 000 m². ^{a 2000 m²}

Restant à votre écoute pour vous rencontrer ou vous apporter toutes précisions complémentaires que vous jugeriez utile d'obtenir,

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations.


Le Président,

J. as
Jean Marie BONNET

Immeuble du Révelly - 2 avenue Lesdiguières - 05000 GAP

Tél. 04.92.51.01.30 - Fax .04. 92.51.93.89

SIRET 290 503 440 - APE 701 C